

# FORMATION A LA MOBILITE POUR LES CONDUCTEURS DE TAXI



Chambres  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

**NOUVELLE-AQUITAINE**

Cette formation vous permettra d'exercer la profession de taxi dans un autre département que celui dans lequel vous avez obtenu votre carte professionnelle

*Formation  
Professionnelle*

*Niveau  
Perfectionnement*

*Présentiel*

*Financements  
disponibles dont CPF*



## Vos objectifs

- Connaître la réglementation locale en vigueur
- Connaître le territoire d'exercice de l'activité : les principaux lieux touristiques, bâtiments publics...



## Pré-requis

- Etre titulaire d'une carte professionnelle taxi



## Les + de la formation

- Nos experts formations vous accompagnent dans :
- L'établissement de votre parcours formation
- L'étude des modalités de prise en charge
- La bonne information sur le CPF et toutes les évolutions réglementaires en matière de formation
- Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE

## Tarif

Inscription gratuite

Coût pédagogique : 350\* €



## Durée

2 jours soit 14h

\* Rapprochez-vous de votre CMA pour étudier la possibilité de prise en charge de votre formation.



## Effectifs

Minimum : 4

Maximum : 12



## Public

Conducteurs de taxi

## Délais et modalités d'accès

Sur inscription toute l'année

Accessible aux personnes en situation  
de Handicap

Lieu : CFA La Palme

**L'offre du réseau des CMA, c'est :**



**90 %**  
de satisfaction



**90 %**  
Des apprenants déclarent  
avoir gagné en compétences



**5**  
Centres de formation en Nouvelle  
Aquitaine



## Programme

### La réglementation locale en vigueur (7h)

- Réglementation applicable à la profession de taxi dans le Lot et Garonne
- Tarification
- Accès à la profession de taxi
- Gare d'Agen et Aéroport la Garenne
- Rappels de la réglementation nationale

### Le territoire d'exercice de l'activité de taxi (7h)

- Infrastructures routières du département de Lot et Garonne
- Les sites touristiques
- Les établissements économiques et sociaux du département
- La population du département



## Méthodes et moyens pédagogiques

### Techniques d'animation

- Pédagogie active et participative
- Exercices pratiques

### Ressources

- Salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau et d'un paper board

### Outils supports

- Support de formation remis aux stagiaires

### Encadrement

Les formateurs sont des spécialistes dans chacun des modules. Leurs diplômes et expériences ont été validés dans le cadre de l'agrément préfectoral permettant de dispenser les formations taxis.

### Suivi et évaluation

- Feuille d'émargement
- Test de positionnement
- Questionnaire d'évaluation de fin de formation
- Attestation de formation continue valable 5 ans



## Pour aller plus loin



### Formation continue des conducteurs de taxi

Objectif principal : Cette formation obligatoire tous les 5 ans permet d'actualiser ses connaissances et d'améliorer la qualité du service rendu à la clientèle

## Contactez-nous !

CFA La Palme  
2 Impasse Morère – 47000 Agen  
[www.cfa-artisanat47.fr](http://www.cfa-artisanat47.fr)

Direction de la Formation Professionnelle :  
05 53 77 47 72  
[contact.dfp@cma47.fr](mailto:contact.dfp@cma47.fr)

SIRET : 130 027 923 00221  
Organisme de formation enregistré sous le n°D00319732666 auprès du Préfet de région

